

FORMATION POUR MONITEUR·RICE·S DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2025



Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines :

Animation et encadrement – page 2

Ces ateliers dispensés par les Cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de moniteur.

et Prévention et sécurité – page 3

Ces formations dispensées par des partenaires spécialistes dans leur domaine sont destinées aux personnes qui débutent comme à celles plus expérimentées.

A qui s'adressent ces formations ?

En priorité, aux équipes d'encadrement engagées par les organismes de vacances membres de la Charte, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement via le site internet de la Charte et des Cemea. Attention, nos partenaires proposent en leur nom, des formations similaires. Seuls les ateliers inscrits dans ce programme sont offerts aux encadrant·es d'organismes membres de la Charte. En cas d'inscription à des ateliers ne figurant pas au programme

Charte, les participant·es devront régler l'intégralité des frais (Cemea, Swimsports, ESPAS, Samaritains). Des possibilités de remboursement existent auprès du DIP, contactez-nous pour en savoir plus.

Ateliers en ligne

Certains ateliers sont proposés en ligne (signalés par #). Ils sont ouverts prioritairement aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève et ne doivent être choisis que si la situation l'exige. Merci d'y participer depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Attestation de Chartocompatibilité

Après avoir terminé le parcours chartocompatible, nous vous invitons à demander une attestation de chartocompatibilité à info@chartedequalite.ch en joignant vos attestations de formation et justificatifs d'expérience.

Equivalences au parcours Chartocompatible

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus figure dans les Règles de base et sont disponibles sur www.chartedequalite.ch. Si vous êtes concerné·es, nous vous recommandons de demander une attestation de chartocompatibilité.



Tous les ateliers **Animation et encadrement** et les formations **Prévention et sécurité** font partie du parcours pour devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.

INSCRIPTIONS DÈS LE 29 NOVEMBRE 2024

www.chartedequalite.ch/formation et ici →

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch



ANIMATION ET ENCADREMENT

CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

Formation « Charte de Qualité »

Ces formations réalisées en partenariat avec les Cemea permettent d'acquérir les connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et devenir **chartocompatible**.

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu aux Cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève, 022 940 17 57 - contact@cemea-romandie.ch

Prix de la formation

Formation offerte aux encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Inscription prioritaire pour les encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Pour les encadrant-es d'organismes non-membres de la Charte de Qualité, les ateliers sont payants. La somme de 30.- par atelier est facturée.

Horaires

Les ateliers individuels ont généralement lieu en soirée durant la semaine de 18h30 à 21h30, sauf indication contraire dans les descriptifs en ligne.

Conditions d'annulation

Les Cemea se réservent le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscrit-es n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur sont proposées.

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier de la part des inscrit-es, une taxe de 30.- sera facturée.

Liste des ateliers proposés en 2025

Ces ateliers peuvent varier d'une année à l'autre

- ▢ Responsabilité juridique et sécurité physique#
- ▢ Attitudes éducatives#
- ▢ Besoins de l'enfant et de l'adolescent-e#
- ▢ Choisir et préparer une activité
- ▢ Animer une activité
- ▢ Animer un centre aéré
- ▢ Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- ▢ Gestion des confidences
- ▢ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- ▢ Prévention et gestion des conflits #
- ▢ Relations avec les parents
- ▢ Sanctions et punitions
- ▢ Gestion des temps libres

Ces ateliers sont aussi proposés en ligne. Ils sont destinés en priorité aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Formules (regroupant plusieurs ateliers)

- ▢ **Weekend « 4 Ateliers Charte » : Samedi et dimanche**
Une cinquième formation est nécessaire pour compléter son parcours de formation.
Inscription au WE entier uniquement.
- ▢ **Samedi « Choisir, préparer et animer une activité »**
Une journée spéciale incluant les deux ateliers : « Choisir et préparer une activité » et « Animer une activité ».
Inscription à la journée entière uniquement.

Attestations de participation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant-e à la fin des formations.

INFORMATIONS www.chartedequalite.ch/formation

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Inscription et annulation

Les inscriptions aux formations Prévention-Sécurité se font exclusivement en ligne, sur le site Internet de la Charte de qualité. Pour toute demande de désinscription, envoyez un mail à info@chartedequalite.ch maximum 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, l'ensemble des frais sera facturé **sauf sur présentation d'un certificat médical**.

Prévention des abus sexuels – avec ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention des Abus Sexuels)

Ces ateliers de 3h ont pour but d'aborder les notions de *contact sain* et d'*abus sexuels* mais aussi d'identifier les situations à risque, de repérer des pistes de réflexion à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur. A travers des présentations et des jeux de rôles, les participant-es pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, pour savoir comment réagir et à qui s'adresser.

Prix

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte.

Lieu et horaires

- En présentiel dans les locaux des Cemea, 11 route des Franchises, à Genève de 17h45 à 20h45
- En ligne de 18h à 21h

Les ateliers en ligne (#) sont destinés en priorité aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Attestation

Une attestation est remise à chaque participant-e, par la Charte de qualité, après validation de la formation par ESPAS.

Activités Aquatiques – avec Swimsports

Cette formation donne les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers. Soit le Brevet Base Pool, soit le Brevet Module Lac est reconnu dans le parcours chartocompatible.

Il s'agit d'une formation exigeante, il convient de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis pour intégrer les cours.

Prix

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte ayant réussi les **tests d'entrée**. En cas d'absence non justifiée par un certificat médical, d'échec au test d'entrée et les non-membres : 220.-

Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitudes, chaque participant-e reçoit un identifiant SSS.

- Brevet « BASE POOL »** : connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine du Canton de Genève. Partie théorique en ligne et partie pratique en piscine, durée totale de 7h30.

Prérequis

Savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit nager 100m en 3 min maximum.

- Module « LAC »** : pour passer de la piscine à l'eau libre. Partie théorique en ligne et partie pratique au bord du Lac Léman, durée totale de 8h.

Prérequis

Avoir réussi le Brevet Base Pool et nager 300m en 10 min maximum, dont la 1ère min sur le dos. Attention : **test d'entrée éliminatoire** en début de cours.

Premiers secours – avec les Samaritains de Plan-les-Ouates

Cette formation permet aux encadrant-es de camps de vacances de connaître les premiers gestes de secours et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineur-es. Elle comporte de nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h sur deux jours, elle inclue :

Cours sauveteur

Nécessaire à l'inscription **au permis de conduire**

Cas pratiques en camps de vacances

Savoir agir en cas de plaie, entorse, malaise, allergie et tique.

Lieu et Horaires

Samedi et dimanche, de 9h-17h à Plan-les-Ouates.

Prix

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte. 150.- en cas d'absence non justifiée (certificat médical) et pour les non-membres.

Attestation

Un certificat du cours sauveteur valable 6 ans et une attestation de 1ers secours seront délivrés.

Attention : 100% de présence à la formation et participation active exigées.

INFORMATIONS www.chartedequalite.ch/formation

ATELIERS CEMEA		Janv/Février	Mars/Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept à Déc
Animation – encadrement	Horaires sur notre site Internet						
	1. Responsabilité juridique et sécurité physique	Lu 27 janvier Lu 17 février	Ve 7 mars Me 16 avril	Je 15 mai # Lu 26 mai	Me 11 juin Ma 17 juin # Me 25 juin Lu 30 juin		Ma 7 oct Lu 8 déc
	2. Attitudes éducatives	Ma 28 janvier	Me 12 mars	Ma 27 mai	Lu 16 juin # Lu 30 juin		Lu 6 oct
	3. Besoins de l'enfant et de l'adolescent-e		Ma 11 mars Ma 15 avril		Me 4 juin Me 18 juin #		Ma 9 déc
	4. Choisir et préparer une activité				Lu 2 juin		
	5. Animer une activité*				Ma 3 juin		
	* Pour suivre cet atelier, obligation d'avoir déjà suivi l'atelier 4.						
	6. Animer un centre aéré			Me 21 mai			
	7. Ces enfants qui nous mettent en difficulté	Ve 7 février					Ma 1 ^{er} juillet
	8. Gestion des confidences	Lu 10 février					
	9. Gestion de la vie quot. en camps de vacances		Ve 21 mars	Lu 12 mai			
	10. Prévention et gestion de conflits		Lu 7 avril	Ve 16 mai #	Ve 27 juin		
	11. Relations avec les parents					Me 2 juillet	Me 8 oct
12. Sanctions et punitions		Ma 25 mars	Je 22 mai				
13. Gestion des temps libres			Ma 20 mai		Ma 1 ^{er} juillet		
Formules							
Weekend Charte Inclus les ateliers 1 à 4	Week-end 8 et 9 février	Week-end 22 et 23 mars	Week-end 17 et 18 mai	Week-end 14 et 15 juin			
				Week-end 28 et 29 juin			
Samedi « Choisir, préparer et animer une activité » Ateliers 4 & 5		Sa 5 avril					Sa 4 oct

Ateliers en ligne

Prévention des abus sexuels								
Prévention – sécurité	ESPAS	Lu 20 janvier # Ma 11 février	Lu 3 mars Lu 24 mars # Lu 14 avril #	Ma 6 mai Lu 19 mai	Je 12 juin # Lu 23 juin #		Ma 28 oct	
	Swimsports							
	Brevet Base Pool			Pratique Sa 10 mai				
	Module Lac				Pratique Di 15 juin			
1^{ers} secours								
Samaritains Plan-les-Ouates		Week-end 15 et 16 mars						

Ateliers en ligne

Avec le soutien de la République et du canton de Genève

INSCRIPTIONS DÈS LE 29 NOVEMBRE 2024

www.chartedequalite.ch/formation et ici →

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

